

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Espèces pélagiques et ICCAT Jeudi 24 Octobre 2024– Madrid et visioconférence

Maria-José Rico (Présidente du Groupe de travail) a entamé la réunion en remerciant l'ensemble des participants, en particulier les représentants des États Membres, de la Commission Européenne et des autres Conseils Consultatifs.

Le compte rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité par le groupe.

I. ICCAT

1. Présentation par l'AZTI

a. Thon rouge

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a rappelé que l'évaluation du thon rouge date de 2022, la biomasse, les captures et le TAC sont en augmentation. Suivant la stratégie de gestion adoptée, le TAC est de 40 570 tonnes pour 2024-2025. Il n'a pas été détecté de circonstances exceptionnelles malgré deux indicateurs non mis à jour. Un indice au Maroc/Portugal était très élevé, mais est basé sur très peu de jours d'observation, donc l'indice n'a pas été retenu, et la campagne aérienne du Golfe du Lion a obtenu une valeur très élevée, mais convenable.

En 2025, les scientifiques proposeront un nouveau TAC pour 2026-2028 mais ils proposeront aussi la réalisation d'une étude génétique sur la population de thon rouge ainsi que la mise en place d'un quota scientifique.

En réponse à David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué que la mise à jour des indices ne permet pas de conclure sur le niveau de biomasse, pour cela une évaluation du stock est nécessaire.

En réponse à Jorge Goncalves (APEDA), Haritz Arrizabalaga (AZTI) que les régions ultrapériphériques sont bien incluses dans les estimations mais qu'il serait effectivement bon d'avoir un indice d'abondance proposé par les scientifiques locaux dans les régions ultrapériphériques atlantiques.

b. Thon blanc

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a rappelé que le stock a été évalué en 2023, les données de capture sont en augmentation mais sous le TAC. Les indicateurs d'abondance, montrent également une biomasse en augmentation et le stock se situe dans la zone verte du diagramme de Kobe. Le TAC est de 47 251 tonnes, il s'agit du plus haut TAC établi historiquement, et est proche du

TAC max défini par la règle de gestion . En 2024, aucune circonstance exceptionnelle n'a été détectée. La stratégie de gestion actuelle sera revue en 2026.

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a également rappelé que l'étude basée sur le marquage d'individus est toujours en cours, la collaboration des professionnels est donc toujours importante.

En réponse à Adolfo Garcia (OPAsturias), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a précisé que la carte des résultats de cette étude montre le déplacement des individus (1 couleur par individu), l'information n'est cependant pas consolidée, plusieurs hypothèses se distinguent :

- La fidélité au Golfe : des individus reviennent dans le Golfe après une migration.
- Les migrations les plus longues sont réalisées par les individus marqués dans le Golfe et ceux de plus petites tailles. Les individus plus grands ou marqués aux Canaries font des trajets plus courts.

En réponse à Aurelio Bilbao (OPESCAJA), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a précisé que la baisse des CPUE de 50% n'avait pas de conséquence à court terme, car ce n'est pas un des indices pris en compte pour la réitération du TAC.

c. Patudo

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué que le stock de Patudo présente beaucoup d'incertitudes. En 2023, un roll-over du TAC 2022 et des mesures de gestion (fermeture) a été décidé. Cette année, la Commission pourrait changer le niveau de TAC et la durée de la fermeture avec les nouvelles données disponibles, quelques études montrent en effet que des fermetures plus brèves permettraient toujours d'atteindre les objectifs.

En 2025, il sera possible d'étudier à nouveau le Patudo, l'exercice de MSE pour les thons tropicaux pourrait ainsi avancer de manière significative et le comité scientifique pourrait se prononcer sur le moratoire DCP.

2. Point d'information sur l'atelier Changement climatique de l'ICCAT

Maria-José Rico (Présidente du GT Pélagiques du CC SUD) a présenté les objectifs, le programme de travail (sur 3 ans) et les moyens déployés pour considérer le changement climatique au sein de l'ICCAT, ceci afin d'améliorer la résilience des pêcheries, notamment via un plan d'action. La présentation détaillée de Maria-José Rico est disponible sur le site du CC SUD.

Pedro Melo (ACPA) a souligné l'importance de la prise en compte du changement climatique, son incidence sur les espèces, notamment aux Açores.

3. Point d'information collaboration INTERCC – ICCAT

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a présenté les derniers échanges réalisés avec le MEDAC, le LDAC et le CC RUP concernant l'ICCAT, en accord avec les procédures établies.

Le CC SUD n'a pas souhaité co-approuver l'avis du LDAC à cause de certains points de désaccords et de l'impossibilité d'échanger sur ceux-ci (l'avis étant déjà publié). Ces points seront abordés lors des prochains échanges pour l'ICCAT de l'année suivante.

4. Projet Prompt – Comportement du thon rouge.

Tristan Rouyer (IFREMER) a présenté le projet PROMPT qui cherche à décrire les migrations du thon rouge et identifier les différents paramètres qui peuvent influencer leur comportement migratoire.

Des marques ont ainsi été posées sur des individus, les scientifiques ont également étudié la fréquence cardiaque et la consommation d'oxygène des individus.

Les premiers résultats montrent que la taille des individus a un impact sur les migrations :

- Les individus sous 1m75 ne semblent pas migrer et sortir de Méditerranée.
- La maturité ne semble pas avoir d'incidence
- Les individus semblent montrer une fidélité à leurs zones de nourrissage.
- Les eaux fraîches semblent être recherchées par les individus en phase de nourrissage.

Un impact du changement climatique n'est aujourd'hui pas clair, mais à l'avenir, en modifiant le coût énergétique, il pourrait impacter les migrations.

Tristan Rouyer (IFREMER), en réponse aux membres a indiqué que :

- La présence de thons rouges plus âgés dans le nord de l'Europe et non de jeunes individus (plus petits) pourrait être due au coût énergétique important, que seul de grands individus peuvent se permettre. Le changement climatique ne semble pas être le facteur principal.
- Sur Gibraltar il y aurait deux groupes d'individus : ceux sous 1m50 seraient présents à l'année alors que les individus les plus grands sont uniquement de passage de mai à juillet. Des études à l'échelle locale et donc financements seraient nécessaires pour plus de précisions.
- Dans les régions ultrapériphériques Atlantiques, les marques actuelles n'ont pas révélé une migration vers ces zones, des programmes existent (américains).
- Les données récoltées sont désormais significatives, 50 à 60 marques sont continuellement en place sur les individus, et chaque année renouvelée.

II. Chinchard et Maquereau : actualités du PELAC

Concernant le **chinchard**, Jérôme Jourdain (Président du GT II du PELAC) a indiqué qu'un benchmark a été réalisé en avril 2024, un nouveau modèle est mis en œuvre et les informations biologiques ont été révisées, les estimations scientifiques sont désormais plus réalistes même si des interrogations persistent. Une nouvelle délimitation entre les stocks Ouest et Nord est appliquée, son impact sur la répartition des possibilités de pêche devra être étudiée par les États Membres concernés, selon Jérôme Jourdain.

Pour le stock Ouest : l'avis du CIEM publié fin septembre montre un niveau de biomasse légèrement supérieur à Blim, l'avis n'est donc plus d'un TAC 0 mais de 75 545 tonnes, le PELAC recommande de suivre cet avis et va débiter la révision du plan de gestion en 2025.

Pour le stock Sud : l'avis du CIEM propose un TAC de 59 266 tonnes, ce qui semble plus proche de la réalité que les estimations précédentes. Le PELAC recommande de suivre le CIEM, et une stratégie pluriannuelle est à mettre à jour : un courrier du PELAC est en cours de validation pour demander la mise en œuvre de travaux scientifiques pour cette stratégie notamment sur l'impact du changement climatique et un éventuel mélange entre stock sud et nord.

Pour le stock Nord : Le CIEM propose un TAC 0, ce qui correspond cependant aux observations en mer.

Pour le **Maquereau**, Jérôme Jourdain (Président du GT II du PELAC), l'avis du CIEM publié fin septembre montre une chute libre de la biomasse qui se rapproche de la biomasse limite. Le CIEM propose donc une baisse de 22% du TAC soit 576 958 tonnes.

Le PELAC recommande de suivre l'avis du CIEM et dénonce une nouvelle fois l'impact du dépassement de ce TAC par le manque d'accords entre les états côtiers. Il existe un réel risque de tomber sous Blim et donc d'un TAC 0 pour 2026. Un benchmark est prévu en mars 2025, le PELAC préparera un avis en amont de celui-ci, notamment en prenant compte du changement climatique sur la demande du CC SUD. Jérôme Jourdain indique cependant que les résultats du benchmark et leurs impacts sur le TAC ne peuvent pas être prédits à ce stade.

En réponse aux membres Jérôme Jourdain (Président du GT II du PELAC) a précisé que :

- Le PELAC année après année a renforcé ses alertes concernant le dépassement du TAC de maquereau. Le PELAC a atteint les limites de sa zone de compétences sur ce sujet. Il est nécessaire que chacun individuellement mobilise ses contacts de haut niveau et transmette le message.
- Concernant une modification de migration du maquereau, ceci sera étudié lors du benchmark.
- La modification de délimitation du stock de chinchard est basée sur des études génétiques. Celle-ci n'a pas eu d'implication sur les possibilités de pêche du stock sud. La baisse pour ce stock est liée à une révision des points de référence biologique.

Aurelio Bilbao (OPESCAYA), Miren Garmendia (OPEGUI), Maria-José Rico (FECOPPAS), David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine), Luis Vicente (ADAPI), ont tous souligné le besoin de rédiger un courrier d'appui au PELAC dénonçant l'inaction européenne face aux décisions des états Côtiers. Ces pêcheries illégales doivent être dénoncées et ne pas avoir accès au marché européen. Il est également important de dire la grande importance de ces stocks pour les flottes impliquées au sein du CC SUD.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

III. **Projet de ferme d'engraissement du thon rouge**

Juan José Navarro (BALFEGO) a présenté l'avancement du projet, les cages ont été installées en mer et les tests de submersion sont positifs. Cependant, suite à des retards le projet n'a pas pu aboutir et un délai supplémentaire sera demandé à l'ICCAT en novembre, afin de poursuivre le projet sur une année supplémentaire, pour permettre des tests d'engraissement en septembre/Octobre 2025.

Miren Garmendia (OPEGUI) a remercié la présentation et l'effort de transparence, ce projet est une opportunité pour l'avenir du secteur.

BILAN :

- **Les membres ont reçu l'information scientifique concernant le thon rouge, le germon et le Patudo.**
- **L'impact du changement climatique sur les grands pélagique a été abordé grâce à la participation de la présidente du Groupe de travail au groupe de travail dédié de l'ICCAT et sa présentation à cette séance.**
- **La présentation du projet PROMPT a permis d'apporter des réponses aux questionnements des membres sur une modification du comportement du thon rouge.**
- **Les membres du CC SUD ont reçu les informations du PELAC sur le chinchard et le maquereau.**
- **Un courrier de soutien au PELAC sur le maquereau sera rédigé, au vu de son importance pour les pêcheries du CC SUD et du déclin important de sa biomasse.**